



Agenda 21 d'OULLINS

Compte rendu de l'Atelier 21 de diagnostic n°5 : « L'économie au service de l'homme et de son environnement »

11 février 2010

Mairie d'Oullins – 8 H 30

Liste des présents :

- ✓ Laurent ALLIOD
- ✓ Maryvonne BERTHET
- ✓ Daniel BUGNET
- ✓ Aude FRANCOIS
- ✓ René-Pierre FURMINIEUX
- ✓ Marie-Laure GUIRADO DEVOY
- ✓ Antoine LANIRAY
- ✓ Bernard LEGRAND
- ✓ Thierry MALBREL
- ✓ Farnck MANINI
- ✓ Thierry MATHIEU
- ✓ Cécile MEAUXSOONE
- ✓ Marie-Lou MORENO
- ✓ Pascale PONCIN
- ✓ Michel RONZY
- ✓ Xavier SANCHEZ

■ **Cabinets d'études :**

- ✓ Solveig CHANTEUX – Consultante – MOSAIQUE ENVIRONNEMENT
- ✓ Raphaël GAUTHIER – Consultant – ARGOS

M. Marc Filiu, élu délégué à l'Agenda 21 expose l'ordre du jour :

Il s'agit, par cet Atelier 21, de permettre aux entreprises et commerçants, élus et techniciens de la Ville d'Oullins de contribuer à la réalisation du diagnostic territorial sur les thématiques relatives au développement économique. L'idée étant que chacun puisse s'exprimer sur sa propre situation, ses pratiques.

Les échanges et discussions au cours de cet atelier vont permettre d'identifier les marges de progrès, la finalité étant que chacun essaie de faire un pas vers plus d'intégration du développement durable.

Le déroulement de l'Atelier 21 :

- Présentation de la démarche d'élaboration de l'Agenda 21 d'Oullins (powerpoint BE)
- Temps d'échanges entre les participants sur leur vécu, leurs besoins et leurs attentes vis-à-vis de la collectivité sur les sujets proposés : gestion des relations avec les représentants du monde



économique, soutien au développement d'activités économiques, actions de réduction des pollutions et des nuisances, sensibilisation des acteurs économiques à des pratiques respectueuses de l'environnement, l'accompagnement des professionnels dans la gestion environnementale de leur activité, l'optimisation des déplacements et des transports liés aux activités professionnelles, le soutien et la dynamisation du commerce, de l'artisanat et des services, les initiatives en faveur de l'emploi et de l'insertion, la stratégie de développement économique.



Synthèse des discussions/débats autour des besoins et des attentes

GESTION DES RELATIONS AVEC LES REPRESENTANTS DU MONDE ECONOMIQUE

Enjeux :

- Connaître les acteurs économiques et se faire connaître en tant que soutien, relais et partenaire privilégié.
- Anticiper les évolutions par une connaissance des préoccupations et perspectives de chacun.
- Garantir la pérennité des ressources et du dynamisme économiques du territoire.

Objectifs :

- Entretenir des contacts réguliers avec des représentants du monde économique (union patronale, syndicats professionnels, chambres consulaires, associations de chefs d'entreprises, banques, ...).
- Identifier les différents besoins en développement des entreprises locales afin de mieux y répondre.

Par exemple :

- Avoir des contacts individuels et collectifs réguliers avec chacun de ces acteurs.
- Participer, aider à l'animation de rencontres professionnelles.

Diagnostic partagé du groupe de travail

- Quelques participants ont évoqué le fait que leur premier interlocuteur n'est pas nécessairement la ville. Cette situation est nécessairement différente en fonction du type d'entreprise concernée.
- Le rôle de la Ville est davantage perçu comme un acteur du « quotidien », avec une mission de proximité.
- Ses actions doivent s'inscrire dans la perspective de fédérer des acteurs autour d'intérêts communs, de les mettre en lien dans le cadre d'actions collectives sur des thématiques telles que les déplacements, le développement durable, l'emploi, le marketing territorial (la question de l'image du territoire a été évoquée, notamment en s'interrogeant sur les moyens à mobiliser pour que le territoire soit attractif).
- Il est convenu que différents types d'entreprises peuvent (par secteurs d'activités, par taille, ...) se retrouver autour de problématiques communes. Il s'agit dès lors de repérer les champs d'interventions souhaitables et possibles à traiter de façon collective.
- La question de la cohésion territoriale a été abordée sous l'angle des services à la personne ; sujet qui revêt une approche locale importante. Il s'agit d'un service de proximité à part entière.



SOUTIEN AU DEVELOPPEMENT D'ACTIVITES ECONOMIQUES

Enjeux :

- Aider la consolidation et le développement des entreprises existantes et la création d'emplois.
- Renforcer le tissu et l'attractivité économiques du territoire.

Objectifs :

- Soutenir ou mettre en place des actions favorisant le développement des entreprises du territoire.
- Soutenir les démarches en faveur de synergies inter-entreprises.
- Mener une véritable animation du territoire.

Par exemple :

- Mettre en place ou soutenir des actions d'appui à l'exportation, à la mise en œuvre de démarches qualité, à la mise en place d'une politique de gestion des ressources humaines, ...
- Mener une politique foncière et immobilière permettant aux entreprises de trouver des espaces et des locaux nécessaires à leur développement.
- Développer des services complémentaires sur la zone : services d'accueil et d'accompagnement des personnels des entreprises.
- Mettre en relation les entreprises locales.
- Solliciter ces entreprises pour les appels d'offre.
- S'appuyer sur les principales filières porteuses de développement identifiées.
- Soutenir l'installation d'exploitations agricoles.

Diagnostic partagé du groupe de travail

- La question des locaux pouvant accueillir des entreprises a été posée. Il est relevé qu'une offre de locaux existe sur le territoire. A son niveau, la Ville est alertée par des entrepreneurs lorsque ces derniers manifestent le souhait de s'installer sur la commune, ou lorsqu'ils ont un intérêt pour un local en particulier.
- Pour certains participants, l'action de la Ville aujourd'hui s'oriente davantage vers le soutien aux commerçants qu'aux entreprises de façon globale. Or, il s'avère que l'action municipale ne se limite pas au seul secteur des commerces de proximité. Cette perception résulte pour partie du fait que la commune d'Oullins dispose d'une union des commerçants très active et prolifique d'un point de vue des actions.
- Plus globalement, cela renvoie à une autre interrogation : celle du territoire et des champs d'intervention des différents acteurs : il est pointé un manque de lisibilité dans les différentes compétences exercées par les uns et les autres sur le territoire (qui fait quoi ?).
Il est rappelé que s'il est important de fédérer les entreprises, il n'en demeure pas moins que la commune ne dispose pas de la compétence économique ; cette dernière ayant été déléguée au Grand-Lyon. La Ville d'Oullins a pour objectif de faciliter le lien entre le territoire (et donc ses entreprises) et le Grand-Lyon.
- L'attractivité de la Ville d'Oullins est liée à la conjonction de deux facteurs : la présence de loyers moins importants qu'aux alentours et la proximité-accessibilité de Lyon. La maîtrise de la pression foncière revêt un enjeu particulier dans ce cadre pour maintenir l'attractivité du territoire.



- La question de l'implantation et de la prospection d'entreprises a été soulevée : il a été cité l'exemple de la Ville de Vénissieux qui relance les acteurs économiques pour attirer des entreprises sur son territoire.
A son niveau, la Ville d'Oullins travaille avec les agences immobilières pour faciliter l'installation des commerçants. S'agissant des surfaces commerciales d'importance, l'action se fait par l'intermédiaire du Grand-Lyon. S'il n'existe pas de pépinière d'entreprises sur Oullins, sont néanmoins disponibles des surfaces commerciales. Les services de la Ville disposent d'une base de données relatives aux locaux disponibles de petite taille. Pour les locaux de taille importante, cela relève du Grand-Lyon.



ACTIONS DE REDUCTION DES POLLUTIONS ET DES NUISANCES

Enjeux :

- Favoriser les gestes citoyens des habitants et des entreprises.
- Réduire l'empreinte écologique du territoire.

Objectifs :

- Maîtriser les variations du milieu naturel ayant un impact direct sur les ressources et les habitants du territoire.
- Mettre en place des équipements ou services aux habitants et aux entreprises leur donnant la possibilité de, ou les obligeant à, agir pour une meilleure gestion des nuisances.

Par exemple :

- Assurer la maîtrise des eaux pluviales et garantir le niveau quantitatif et qualitatif des nappes, favoriser l'infiltration.
- Entretien et aménagement des cours d'eau, organiser la gestion des crues.
- Veiller au traitement des déchets professionnels et industriels.
- Mettre en place le contrôle obligatoire des réseaux d'assainissement ainsi que l'entretien et la construction pour les systèmes collectif et individuel.
- Réaliser des documents de zonage du bruit (par rapport à l'intensité).
- Mettre en place un plan Bruit.

Diagnostic partagé du groupe de travail

- La collectivité s'est engagée dans des dispositifs liés au contexte territorial.
- La question des cartons a été débattue. Il existe un réel dysfonctionnement à ce sujet ; les cartons n'étant plus ramassés par le Grand-Lyon. Actuellement, les commerçants sont revenus à une démarche individuelle.
Une réflexion est en cours au niveau de la Ville d'Oullins. La collectivité s'efforce d'accompagner les commerçants dans la définition de solutions satisfaisantes.
Le positionnement du Grand-Lyon vise à demander aux commerçants de prendre leur responsabilité vis-à-vis de ce type de déchet. Il cherche à réduire la quantité d'emballage en amont.
Le problème de la gestion des déchets est également lié au problème d'augmentation des poubelles.



SENSIBILISATION DES ACTEURS ECONOMIQUES A DES PRATIQUES RESPECTUEUSES DE L'ENVIRONNEMENT

Enjeux :

- Tisser des liens privilégiés avec les entreprises les plus sensibilisées à ces enjeux.
- Faire de ces entreprises les ambassadrices du DD sur le territoire.

Objectifs :

- Accompagner les entreprises pour qu'elles développent leurs activités tout en respectant l'environnement.

Par exemple :

- Mettre en place des systèmes de collecte sélective des déchets pour les entreprises, des recycleries ; créer des sites de collecte des déchets pour les entreprises (décharge de classe 3 permettant de déposer des déchets inertes, ...) ; mettre en place des collectes spécifiques.
- Communiquer en direction des entreprises, mettre en place des éco-conseillers.
- Permettre le traitement des eaux pluviales et des eaux usées sur tous les sites accueillant des activités économiques.
- Proposer une Charte de Qualité Environnementale.

ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS DANS LA GESTION ENVIRONNEMENTALE DE LEUR ACTIVITE

Enjeux :

- Affirmer la préoccupation de la collectivité en matière de préservation de l'environnement naturel et paysager.
- Identifier les professionnels moteurs en la matière, susceptibles de partenariats pour des actions plus poussées.

Objectifs :

- Sensibiliser les entreprises (artisanales, commerciales, industrielles, exploitations agricoles, ...) à la disponibilité des ressources naturelles, à la préservation de la qualité des sols, de l'eau et de l'air, à la protection de la biodiversité.
- Promouvoir les pratiques durables.

Par exemple :

- Développer des partenariats avec les organismes professionnels pour l'organisation d'actions de sensibilisation spécifiques aux enjeux du territoire.
- Communiquer sur des actions agricoles exemplaires.

Diagnostic partagé du groupe de travail

- Cette sensibilisation est très variable selon le panel du type d'entreprises présentes.
- Chacun s'accorde sur le fait que les actions en faveur de la sensibilisation sont toujours nécessaires, mais qu'en définitive, ce sont toujours les choix économiques qui primeront ; les gains économiques pour l'entreprise étant décisifs dans la décision finale.
- Il a été évoqué la réflexion menée conjointement par l'Union des commerçants, la Ville et les écoles autour d'un concours de dessins : « je prends soin de ma ville ». Cette initiative démontre que les commerçants ne sont pas toujours dans une logique commerciale lorsqu'ils sont partie prenante de ce genre d'initiative.



- La collectivité œuvre pour améliorer les modes de faire et d'être. Il y a un lien à faire entre les entreprises et les habitants (l'exemple des jardins collectifs a été cité). Il est nécessaire de faire réfléchir tous les acteurs sur leurs pratiques : par exemple, comment les commerçants peuvent-ils réduire leur empreinte écologique ? Les marges d'actions diffèrent d'une entreprise à une autre (exemple des entreprises sous franchise).
- Il est suggéré de remettre en place les visites des usines chimiques à proximité afin que les visiteurs (dont les habitants d'Oullins) sachent ce qui se passe dans ces industries, qu'ils en maîtrisent mieux les tenants et les aboutissants, les contraintes et les actions conduites en faveur de l'environnement ou autres (l'exemple des pays scandinaves a été cité toute proportion gardée).
- La sensibilisation des acteurs locaux passe aussi par une exemplarité des pratiques développées par les services municipaux : exemple des espaces verts et des techniques d'entretien employées.
- Compte tenu du profil du tissu économique oullinois (majoritairement constitué de petites entreprises non soumises aux réglementations s'appliquant à celles employant plus de 500 salariés), la Ville pourrait amener ces entreprises à évoluer progressivement. Il y a des territoires sur lesquels il est pertinent pour les acteurs de travailler ensemble. Le champ sur lequel agir serait de s'appuyer sur un savoir faire commun à des groupes d'entreprises. Les entreprises ont une responsabilité vis-à-vis de leur territoire.
- Cela renvoie à la question de la légitimité de la collectivité à agir vis-à-vis des entreprises ? La législation environnementale est de plus en plus contraignante sur le plan économique. La collectivité locale est là pour jouer le rôle de « facilitateur » pour les petites entreprises. Elle peut avoir un rôle concret sur le territoire.



OPTIMISATION DES DEPLACEMENTS ET DES TRANSPORTS LIES AUX ACTIVITES PROFESSIONNELLES

Enjeux :

- Réduire les nuisances dues au trafic poids-lourds.
- Réduire les nuisances dues aux déplacements pendulaires.

Objectifs :

- Appuyer les démarches des entreprises du territoire en matière d'amélioration des flux de personnes et de marchandises.

Par exemple :

- Soutenir le covoiturage.
- Soutenir la mise en place de Plans de Déplacement d'Entreprises.
- Mettre en place des plates-formes de distribution de marchandises.
- Développer le transport par voies fluviales.
- Favoriser les liaisons intermodales (ferroulage notamment).

Diagnostic partagé du groupe de travail

- Le problème de l'accessibilité du centre-ville a été pointé. Des réflexions conjointes entre la Ville et les commerçants sont en cours.
- D'autres réflexions sont également conduites, notamment vis-à-vis des liens avec les bassins d'emploi extérieurs (chimie, hôpitaux sud en particulier).
- La Ville exerce actuellement une pression forte sur la desserte du Métro. Un des enjeux serait de réfléchir à la venue des salariés de Lyon à Oullins.
- Le problème des transports en commun, ainsi que des modes doux entre Lyon et Oullins a également fait l'objet d'échanges entre les participants. Un des problèmes identifiés est le pont de la Mulatière qui représente un verrou important à réduire. Dans ce sens, un travail partenarial serait à conduire avec le Grand-Lyon et la Ville de la Mulatière.
- Une étude sur les déplacements est actuellement en cours à l'échelle de la Ville d'Oullins.
- La Ville d'Oullins travaille aussi sur l'insertion professionnelle des personnes qui ne disposent pas de moyen de déplacement ; d'où l'existence d'une navette entre 3 communes.
- Les entreprises se soucient du risque que représente la pratique du vélo pour leurs salariés.
- Sur ce sujet des transports, il est important (notamment pour les élus) de se projeter au-delà du mandat électif car cela demande un temps supérieur, d'où la nécessité qu'ils ont à devoir gérer les phases intermédiaires avant d'aboutir au résultat final recherché.
- S'agissant des transports de marchandises, l'idée a été évoquée d'organiser une flotte inter-entreprises de véhicules de livraison.



- Les réflexions doivent intégrer la problématique du train. Aujourd'hui, la SNCF souhaite accroître le cadencement. Il existe un point dur qu'est le passage à niveau de la Saulaie (une étude est en cours pour résoudre ce problème par un passage sous voie). La Ville insiste fortement que soit menée une réflexion globale sur le pôle modal de la Saulaie.
Par ailleurs, la question des horaires pose problème dans la mesure où les oullinois rencontrent des difficultés pour prendre des TGV en direction de Paris. Les horaires des TER ne facilitant pas cette prise de TGV, les oullinois sont contraints de prendre leur voiture.



SOUTIEN ET DYNAMISATION DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT ET DES SERVICES

Enjeux :

- Mobiliser les acteurs économiques concernés et susciter ou aider leur organisation associative.
- Identifier les enjeux prioritaires en termes d'investissement et d'animation.

Objectifs :

- Soutenir et aider au maintien et au développement des activités économiques de proximité liées à la fonction résidentielle (commerce, artisanat, services).

Par exemple :

- Soutenir les associations de professionnels et leurs actions.
- Contribuer à la mise en œuvre d'actions collectives (FISAC, Opérations urbaines, Opérations Rurales Collectives, ...).
- Veiller à proposer des offres foncières et immobilières adaptées à ces activités.

11

Diagnostic partagé du groupe de travail

- Au niveau des « services aux personnes », des difficultés sont rencontrées pour aller au contact des bénéficiaires potentiels. La collectivité pourrait jouer un rôle d'animation à ce sujet.
Le recours à l'expérimentation pourrait s'avérer utile (notamment en ciblant certaines zones géographiques).

Le projet politique actuel vise à la fois la qualité des services rendue à la personne ainsi qu'une logique d'aide à la famille et aux personnes isolées.

- Par rapport aux commerçants, la création d'une commission économique permet de faire travailler ensemble différents acteurs publics et privés. C'est une avancée notable en matière de gouvernance locale. L'action relative au Manager de centre-ville est qualifiée d'exemplaire.
Ce partenariat permet ainsi d'aborder collectivement des enjeux forts pour Oullins : l'arrivée du métro, le pôle commercial de Confluence, l'évolution des comportements d'achats et leurs incidences sur le commerce ...

La place du FISAC a été abordé, notamment au regard des retombées qu'il génère, mais aussi quant à sa couverture territoriale : il est actuellement très centré sur la Grande Rue, ce qui interroge sur l'action conduite pour les commerçants situés à l'extérieur de celle-ci.

La question de la viabilité des commerces est posée. La Ville a d'ailleurs engagé une démarche pour mieux connaître la dynamique commerciale périphérique. Il est constaté une pression foncière importante sur certaines entreprises pour le rachat des locaux.

Il y a une forte demande de la population pour des commerces de proximité, tout en sachant que par ailleurs se développent les achats dans les hypermarchés. Il est regretté une perte de savoir-faire sur les métiers de bouches qui sont par ailleurs peu attractifs.

La question du maintien de certains lieux commerciaux peut se poser en terme de rentabilité pour les commerçants qui s'y installent.



Le service économique de la Ville joue actuellement un rôle de facilitateur pour favoriser les initiatives en faveur des commerces de proximité. Il conduit actuellement une réflexion sur le commerce de proximité par une réflexion prospective sur son devenir. Quels types de commerce de proximité peuvent-ils vivre sur Oullins, avec notamment l'arrivée du Métro ? Quel chiffre d'affaires peut-il générer ? A-t-il les moyens de survivre ? Quelle qualité de l'offre aujourd'hui ?

Le facteur lié au rythme de vie (et ses incidences sur les modes d'achats) est susceptible de favoriser un retour vers le commerce de proximité.

INITIATIVES EN FAVEUR DE L'EMPLOI ET DE L'INSERTION

Enjeux :

- Renforcer l'adéquation entre la demande des entreprises et le profil de la main d'œuvre locale

Objectifs :

- Être force de proposition au niveau local sur les politiques sociales et impulser des actions pour conserver l'emploi et favoriser l'insertion.

Par exemple :

- Favoriser la communication entre entreprises et acteurs de la formation autour des besoins du territoire.
- Communiquer sur les initiatives réussies pour favoriser l'insertion et le maintien de l'emploi.
- Parrainer des associations en lien avec ce sujet.
- Participer aux fondations dédiées aux problématiques de lutte contre les exclusions.
- Mettre en place des PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi), Missions locales, Maisons de l'Emploi, ...

Diagnostic partagé du groupe de travail

Faute de temps, les participants n'ont pu s'exprimer directement sur ce sujet.



STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Enjeux :

- Développer les ressources de la collectivité.
- Favoriser l'emploi local et donc la proximité entre lieux de vie et de travail.
- Réduire les déplacements pendulaires et les villages ou quartiers dortoirs.

Objectifs :

- Identifier les enjeux du territoire en matière économique et mettre en œuvre un projet, répondant à des objectifs ciblés à court et moyen termes.
- Mobiliser et impliquer l'ensemble des acteurs concernés.
- Adapter la stratégie à l'attractivité du territoire et à la capacité de partenariat avec les acteurs économiques.

Par exemple :

- Définir un schéma de développement économique (diagnostic / enjeux / plan d'actions).
- Développer des moyens de communication et de promotion ciblée du territoire
- Mettre à disposition des moyens humains (en interne et auprès des partenaires du développement économique) adaptés aux ambitions du territoire.

Diagnostic partagé du groupe de travail

- De façon globale, il est noté un manque de connaissances des habitants sur le tissu d'entreprises présent sur leur commune. Il serait intéressant de réfléchir sur les moyens que pourrait mobiliser la Ville pour davantage communiquer sur les entreprises implantées sur Oullins, et ainsi faire mieux connaître leurs activités par les oullinois = renforcement des liens entre les citoyens et les entreprises.
- Le lien social a également été pointé quant à la capacité des entreprises à pouvoir accueillir des collégiens en stage de découverte des entreprises, ou encore pour des emplois saisonniers (durant l'été).
Plus globalement, il s'agit de travailler sur les relations « écoles-entreprises » ; l'Education nationale et le Rectorat constituant des interlocuteurs privilégiés.